

INSCRIPTION POUR L'ATTESTATION « ACCOMPAGNATEUR DE CHASSE ACCOMPAGNEE »

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne met en place plusieurs sessions de formation durant l'année dont certaines dates sont fixées spécialement pendant les vacances scolaires.

Vous souhaitez accompagner une personne qui possède la Carte d'Autorisation de Chasser Accompagné ou qui va suivre une formation. Si vous ne pouvez pas participer à la même formation que cette personne, vous devez compléter le document joint.

Si vous souhaitez participer à la formation le même jour que cette personne, vous devez impérativement remplir le dossier « CHASSER ACCOMPAGNE » de votre filleul(le) et non le document joint.

A l'inscription, veuillez à cocher la session de votre choix.

Inscription :

La formation "Accompagnateur de Chasse accompagnée" peut être suivie par les titulaires du permis de chasser depuis plus de 5 années.

L'attestation est valable 10 ans.

Le dossier d'inscription doit être complet et correctement rempli, sans aucune rature.

Joindre le règlement au dossier

A réception du dossier complet, les accompagnateurs reçoivent **par mail** une confirmation de prise en compte du dossier et de la date de formation.

Les accompagnateurs reçoivent individuellement **par mail** l'invitation à participer à la demi-journée de formation.

Contacts FDCM :

- Mme Ingrid JOUFFE (secrétaire) : i.jouffe@fdc51.com ou 03.26.65.17.85
- Mme Audrey DESTENAY (technicienne-formatrice) : a.destenay@fdc51.com ou 06.74.30.99.72

Déroulement de l'opération et conseils pratiques :

Formation pratique sur 1/2 journée au centre de formation de la FDCM Maison de la Chasse et de la Nature au Mont-Choisy à FAGNIERES.

L'arrêté du 5 juillet 2005 fixe les modalités de formation pratique à la chasse accompagnée.

Pour être accompagnateur, il faut détenir un permis de chasser depuis plus de 5 ans.

Tout accompagnateur devra avoir suivi et observé un candidat à la chasse accompagnée tout au long de sa formation. Ce candidat pourra être son « filleul » ou non.

Chaque accompagnateur se verra remettre par la FDC une attestation de formation accompagnateur de chasse accompagnée (environ 15 jours après la formation). Ainsi s'il souhaite encadrer un autre filleul, il n'aura pas à suivre de nouveau sa formation. Cette formation est valable 10 ans.

La loi du 24 juillet 2019 précise que le contenu de cette formation est défini par un arrêté.

L'arrêté du 25 juin 2020 fixe le contenu de la formation à la sécurité à la chasse des accompagnateurs des titulaires d'une autorisation de chasser.

La formation commence dès 8H00 pour les sessions du matin et dès 13H pour les sessions de l'après-midi. Prenez vos dispositions, aucun retard ne sera accepté.

Localisation de la Maison de la Chasse et de la Nature :

Localisation avec Plus Code google map : W79W+X7 Fagnières

INSCRIPTION POUR L'ATTESTATION ACCOMPAGNATEUR DE CHASSE ACCOMPAGNÉE

➤ Documents à joindre obligatoirement :

- ↳ Document Vert « Identification des accompagnateurs ».
 - ↳ Photocopie d'une pièce d'identité **recto/verso en cours de validité** (carte nationale d'identité ou passeport) pour toutes les personnes participantes à la formation.
 - ↳ Coupon réponse avec la date de formation choisie « ACCOMPAGNATEUR DE CHASSE ACCOMPAGNÉE 2023 »
 - ↳ Chèque de 10 € à l'ordre de la FDCM pour les personnes validant leur permis dans la Marne **OU** 20 € pour les personnes validant leur permis Hors Marne (coût formation).
- (en cas d'absence non signalée, aucun remboursement ne sera effectué.)**
- ↳ Photocopie recto et verso du volet permanent du permis de chasser ainsi que la dernière validation du permis de chasser pour chaque accompagnateur.

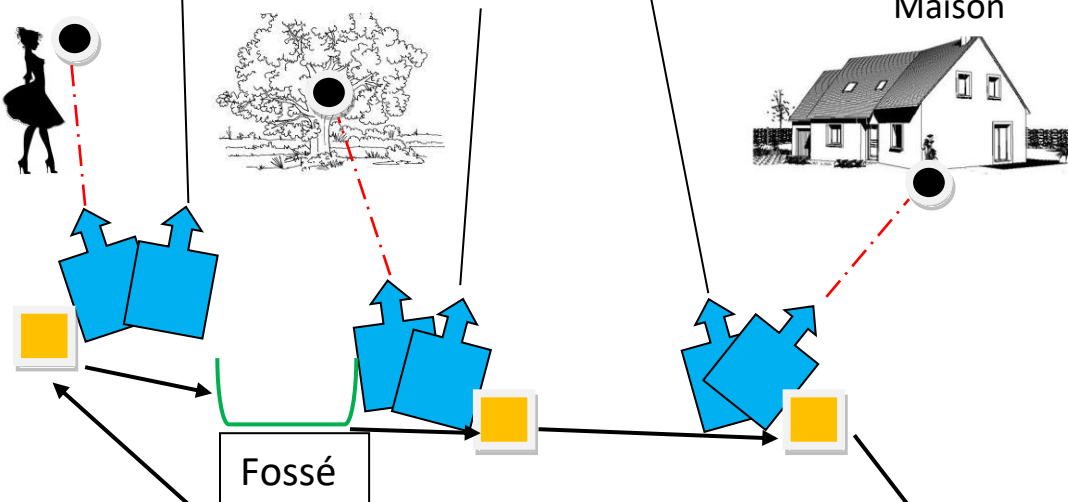
Tout dossier comportant des ratures ou des modifications au niveau des dates de déclaration sur l'honneur sera refusé par nos services.

**Votre dossier est complet, envoyez-le à
Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
Maison de la Chasse et de la Nature
Route Départementale 5 – le Mont-Choisy - Fagnières
CS 90166
51035 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX**

Silhouette humaine pivotante

Haie

Maison



Fossé

Clôture

Haie

Battue

30°

Départ

P

- Tir autorisé
- - - Tir interdit
- Poste de tir

↑ Lanceur

Parcours Autorisation de chasser accompagné



IDENTIFICATION DE VOS ACCOMPAGNEURS

ACCOMPAGNATEUR N°1

Nom et Prénom :

Votre nationalité : Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : Département :

Adresse : N° Rue

Code postal Commune

Permis de chasser n° : -- délivré le par :

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

- N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
- Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur

Signature de l'accompagnateur

ACCOMPAGNATEUR N°2

Nom et Prénom :

Votre nationalité : Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : Département :

Adresse : N° Rue

Code postal Commune

Permis de chasser n° : -- délivré le par :

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

- N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
- Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur

Signature de l'accompagnateur

ACCOMPAGNATEUR N°3

Nom et Prénom :

Votre nationalité : Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : Département :

Adresse : N° Rue

Code postal Commune

Permis de chasser n° : -- délivré le par :

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

- N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
- Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur

Signature de l'accompagnateur

ACCOMPAGNATEUR N°4

Nom et Prénom :

Votre nationalité : Votre date de naissance :

Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) : Département :

Adresse : N° Rue

Code postal Commune

Permis de chasser n° : -- délivré le par :

Je soussigné, atteste sur l'honneur :

- N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
- Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur

Signature de l'accompagnateur

ACCOMPAGNATEUR DE CHASSER ACCOMPAGNÉ 2023

Formation pratique d'une demi-journée au centre de formation de la FDCM
Maison de la Chasse et de la Nature au Mont-Choisy à FAGNIERES

Vous souhaitez accompagner une personne qui possède la Carte d'Autorisation de Chasser Accompagné ou qui va suivre une formation.

Si vous ne pouvez pas participer à la même formation que cette personne, vous devez compléter les informations ci-dessous.

Si vous souhaitez participer à la formation le même jour que cette personne, vous devez impérativement remplir le dossier « CHASSER ACCOMPAGNE » et non le document ci-dessous.

VOUS RECEVREZ UNE QUINZAINE DE JOURS AVANT LA SESSION CHOISIE, UN MAIL VOUS INVITANT A PARTICIPER A LA FORMATION. UNE CONFIRMATION DE VOTRE PARTICIPATION VOUS SERA DEMANDEE **DES RECEPTION DE CE MAIL (EXPEDITEUR INGRID JOUFFE)**

Cocher la session choisie :

- Session 1**: vendredi 21 avril 2023 MATIN
 Session 2: mardi 11 juillet 2023 MATIN

LE JOUR DE LA FORMATION N'oubliez pas de prendre votre carte d'identité ou votre passeport. EN CAS D'OUBLI, L'ACCES A LA SALLE DE FORMATION VOUS SERA REFUSE.

ACCOMPAGNATEUR : Ces informations sont obligatoires pour compléter votre future Carte d'Attestation.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :



Mail
(obligatoire pour l'envoi de l'invitation à la demi-journée de formation)